

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2016

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme VOELTZEL, IDOIBE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, LABARTHE, Mme SARTOLOU, UTHURRY, Mme GASTON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE

Pouvoirs : Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER
Fabienne MENE-SAFRANE à Marc OXIBAR
Maïté POTIN à Gérard ROSENTHAL
Jean Etienne GAILLAT à Marylise GASTON
Aurélié GIRAUDON à Robert BAREILLE

Suppléants : Albert GOUT suppléant de Suzanne SAGE
Daniel NEDOU-MARERE suppléant de Christophe GUÉRY

Excusés : Alain TEULADE, Gérard LEPRETRE, Hervé LUCBÉREILH, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Aracéli ETCHENIQUE

REÇU

RAPPORT N° 161013-01-ADM-

le 24 OCT. 2016

**SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^TE MARIE**

GIP RESTAURATION DU HAUT BEARN **REGLEMENT INTERIEUR DU PERSONNEL**

M. SOUMET rappelle que par délibération en date du 15 septembre dernier, le Conseil Communautaire a validé, dans tous ses principes de fonctionnement, la convention constitutive et ses annexes (Règlement financier et Charte de qualité) d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP), dénommé « GIP Restauration du Haut Béarn » pour la production des repas de restauration collective du Centre Hospitalier d'Oloron et des Communautés de Communes du Piémont Oloronais et de Josbaig.

Le règlement intérieur du personnel évoqué lors de cette séance, joint à la présente, constitue la dernière annexe à la convention constitutive. Il a fait l'objet d'un examen en Comité Technique le 21 septembre 2016 et a recueilli un accord unanime, tant du collège des représentants du personnel que du collège des représentants de la collectivité.

En outre, une convention de mise à disposition des personnels, qui seront placés auprès du GIP à compter du 1^{er} janvier 2017, sera signée entre la Communauté de Communes et le GIP. Le projet correspondant est également joint.

Oui cet exposé,

Le Conseil Communautaire, par 33 voix pour, 7 contre (Mme GASTON, Mme GIRAUDON, M. GAILLAT, M. BAREILLE, M. IDOPE, M. MORA, M. BERNOS) et 2 abstentions (Mme POTIN, M. UTHURRY)

- **APPROUVE** le règlement intérieur du personnel du GIP Restauration du Haut Béarn
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les conventions de mise à disposition du personnel

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 13 Octobre 2016

Suivent les signatures

Affiché le 24.10.16



Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU

le 24 OCT. 2016

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON ST^E MARIE